

ECOLE BRECHE AUX LOUPS

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école du Lundi 12 Novembre 2018

Personnes présentes :

Equipe pédagogique : Mme MILLAC, directrice de l'établissement, Mmes BORTOLOTTI, DELEPIERRE, LAUG, MARGUERITE, PONSOT, TURPIN, ZEKOYAN et Mrs CHOUKROUN et MARCHENAY

Représentant mairie : Mme SEBAHOUN, élue

Représentante DDEN : Mme HENNEQUIN

Représentants des parents d'élèves :

PEEP : Mmes PETIT et BRANDAO et M. CHAWKI

Les p'tits Loups de la Brèche : Mmes VESTIEU, JAFFRELOT, WALLET, KAVAS, VASSON, DE SMIT, DEVRIENDT

Inspecteur de l'Education Nationale : M. POCHET était excusé

QUESTIONS MAIRIE :

1) Stationnement devant l'école : que faire pour gérer l'incivisme ?

M. Bourdon a fait un mail au chef de la police municipale, M. MORICELLI, afin d'augmenter le nombre de patrouilles aux horaires d'entrée et de sortie d'école. La police municipale est en droit de verbaliser si besoin. Les associations de parents d'élèves demandent à avoir un retour de la réponse de M. MORICELLI.

2) Point sur les travaux faits ou non faits cette année 2017/2018.

- Stores cassés dans plusieurs classes.

La demande est récurrente sur les trois dernières années et toujours pas satisfaite. Mme SEBAHOUN recommande à Mme MILLAC de refaire une demande. Les élèves se plaignent de ne pas voir le tableau en cas de forte luminosité, de plus, ils sont visibles de l'extérieur ce qui n'est pas compatible avec les consignes de sécurité et d'exercices de mise en confinement/attentat...Un mail des parents d'élèves sera adressé à M. BOURDON pour insister sur ces travaux.

- Sol de la cour

Le sol de la cour de l'école élémentaire est particulièrement abîmé, plein de bosses et de creux ; en cas de pluie, les enfants ont les pieds trempés tant les

creux d'eau sont nombreux. La demande de réfection est évoquée depuis plusieurs années. Bien qu'elle ne soit pas prioritaire, elle serait malgré tout nécessaire.

L'équipe enseignante en profite pour évoquer l'idée de faire une demande pour avoir des marquages au sol, d'espaces de jeux pour les enfants. Mme SEBAHOUN leur propose d'imaginer « un plan » avec ces marquages et de soumettre la demande en mairie. Un point sera fait sur l'avancée de ce projet au prochain conseil d'école.

3) Abri-vélos. Où en est-on ?

Ils ne sont toujours pas prévus au budget de cette année. Mme MILLAC doit également renouveler sa demande auprès de la mairie. Les enfants qui viennent en vélos n'ont pas d'endroit abrité pour les entreposer. C'est une demande récurrente qui va être à nouveau faite.

4) Zébras jaunes non respectés à la grille aux sorties. Comment y remédier ?

Malheureusement, personne n'a de solution idéale à proposer. La sortie est étroite. Eventuellement disposer des plots sur les zébras. Un appel au civisme des parents sera refait dans les carnets de correspondances. Les associations de parents précisent avoir déjà envoyé des mails aux parents, mis des messages sur leur page Facebook, sans effet notable.

5) Classe mobile. Où en est-on ?

M. BOURDON a confirmé que 2 valises de 16 tablettes chacune devraient arriver à l'école d'ici janvier. Elles auront un accès internet. Un planning sera fait afin que chaque classe y ait accès régulièrement. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il est indispensable que les tablettes soient livrées avec écrans de protection et coques puisqu'elles vont être très utilisées, de plus, par des enfants. Mme SEBAHOUN n'avait pas cette information.

6) Port-Blanc : critères de sélection des classes partantes : quels maîtres ? Quelles classes ? Y a-t-il des priorités ?

Lorsque les répartitions pour les classes de découverte à Port Blanc ont lieu, la mairie envoie un mail aux directeurs/trices d'école qui en informent leurs équipes. Les enseignants qui ont le désir de partir sont conviés à une réunion lors de laquelle chacun expose ses contraintes. Un planning est ensuite mis en place en répondant au mieux aux demandes de chacun. Il y a eu un empêchement pour la classe de Mme DELEPIERRE l'an passé qui s'explique parfaitement. Elle sera prioritaire pour les dates qu'elle choisira si elle souhaite partir l'an prochain.

7) Résultats des sondages sur les rythmes scolaires.

Mme PETIT de la PEEP fait un résumé de ce qui a été dit lors de la réunion bilan du 8 novembre avec la mairie, à savoir :

- L'Education Nationale préconise une pause de 1h45.
- La mairie souhaite arriver à une pause de 2h car il y a de plus en plus de demi-pensionnaires, et que les locaux deviennent trop petits pour accueillir les enfants sur un temps convenable, avec un niveau sonore correct. Actuellement, les enfants passent entre 24 et 34 min à table selon les écoles (sauf Anne Franck, 45 min, service à table).
- Les résultats des sondages sont énoncés.

L'ensemble des personnes présentes déplorent qu'aucune activité ne soit proposée aux enfants sur un temps si long. Les enfants vont donc rester dehors plus longtemps et revenir plus énervés en classe. Le préau en élémentaire est trop petit pour abriter tous les enfants en cas de pluie. Tout le monde s'accorde à dire que les enfants, même s'ils disposent de d'avantage de temps pour manger, ne resteront pas plus longtemps à table pour autant ; ils n'ont qu'une envie, celle de retourner jouer.

Mme SEBAHOUN insiste pour affirmer que la décision de la mairie n'était pas prise à l'avance comme cela a pu être dit. La décision finale de M. Le Maire devrait arriver très rapidement. Les résultats doivent ensuite être transmis à l'Inspection Académique avant début décembre.

8) Point sur le changement de périmètres et les futures habitations sur le secteur.

Résumé de la réunion avec la mairie du 17 octobre dernier. Les enseignants sont inquiets d'avoir des classes surchargées. Mme MILLAC se veut rassurante. Elle rappelle que les enfants de ce secteur seront répartis sur Gruet et La Brèche. Il est trop tôt pour extrapoler sur ces données. Il faudra être attentif au moment de la livraison des appartements et des inscriptions des enfants y habitant.

QUESTIONS ECOLE :

1) Structure école 2018/2019

CP Mme LAUG : 22 élèves

CP Mme ZEKOYAN : 23 élèves

CE1 Mme PONSOT/ Mme OUNOUNOU : 29 élèves

CE1/CE2 Mme BORTOLOTTI : 27 élèves (20+7)

CE2 Mme DELEPIERRE/ Mme JOSSE : 28 élèves

CE2/CM1 M. CHOUKROUN/ Mme JOSSE : 28 élèves (12+16)

CM1 M. MARCHENAY : 29 élèves

CM2 Mme MARGUERITE : 25 élèves

CM2 Mme MILLAC/ Mme LEFEVRE : 26 élèves

Soit un total de 237 élèves.

2) Beneylu : qui l'utilise ?

M. CHOUKROUN, Mme BORTOLOTTI et Mme LAUG utilisent « cartable en ligne ». C'est une application qui permet aux enseignants de noter les devoirs, et aux familles d'y accéder en ligne de chez eux. Ils en sont contents. Plus d'excuses de cahiers de texte ou de livres oubliés en classe. Par contre, ils reconnaissent que c'est chronophage pour les enseignants. C'est la raison pour laquelle toute l'équipe enseignante ne s'en sert pas.

3) Projet d'école 2018/2021. Présentation.

Le projet d'école s'articule autour de 3 principaux axes :

- N°1 : Engager les élèves à chercher, raisonner et communiquer.
- N°2 : Progresser dans la maîtrise de la langue française.
- N°3 : S'ouvrir au monde à travers les arts.

Il est déjà mis en œuvre dans les classes.

4) Enfants blessés ou malades : gestion des cas.

En cas de petites blessures, les enseignants nettoient la plaie à l'eau avec une compresse. Une poche de glace peut être appliquée sur les coups. L'utilisation d'antiseptiques n'est plus autorisée dans les écoles. En cas de doute sur la gravité d'une blessure, Mme MILLAC appelle les parents. Les pompiers ne sont appelés qu'en cas de blessures jugées graves. Plusieurs enseignants sont formés aux premiers secours. Enfin, quelle que soit la nature de la blessure, la famille est informée oralement ou par écrit.

5) Evaluations CP/CE1 : retour et point des enseignants.

Les enseignants de CP et CE1 ont fait passer les évaluations nationales dans leurs classes en temps et en heure. Les résultats ont été communiqués à chaque famille.

Les maîtres se basent sur ces données pour aiguiller leur pédagogie et remédier aux difficultés constatées.

6) Ouverture du portail de l'école : qui ouvre en l'absence de la Directrice ?

En théorie, personne. En effet la sonnerie du portail donne dans le bureau ou la classe de la directrice ; en son absence, les autres enseignants n'entendent pas forcément cette sonnerie. Les parents d'élèves attirent l'attention sur le fait que lorsqu'un enfant est malade et les parents appelés pour venir le récupérer, ou même en cas d'urgence, cela peut s'avérer problématique. Pour autant, il n'y a pas réellement de solution. Le maître qui a averti une famille doit se tenir prêt à aller lui ouvrir le portail

7) Projets culturels divers des classes pour cette année. Quels sont les intervenants extérieurs ?

Les enseignants ont beaucoup apprécié de travailler l'an dernier sur l'art avec les enfants, et se sont aperçus que beaucoup de messages pouvaient passer au travers de l'apprentissage de l'art, sous toutes ses formes. Aussi, ils souhaitent transmettre aux élèves une culture de l'art.

Les sorties de fin d'années ne sont pas encore choisies par les enseignants.

Mme Carole CASIE intervient toujours en musique et M. Christophe RENAULT en sport sur le cycle 3.

8) Elèves avec AVS : quelle portion de temps ? Que se passe-t-il en cas d'absence de l'AVS ?

Il y a cette année une seule AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) sur l'école qui organise son temps avec 2 enfants.

En cas d'absence de cette dernière, les enfants sont accueillis dans leur classe, tout comme le sont les autres enfants.

9) Absence des élèves : en cas d'absence du matin ou de l'après-midi, quelles mesures sont prises ?

Les parents sont censés appeler pour prévenir l'école si leur enfant est souffrant.

Au-delà de 2 jours d'absences sans nouvelle de l'enfant, l'école appelle la famille. De la même manière, lorsqu'un enfant est présent le matin et qu'il ne revient pas en classe l'après-midi, l'enseignant s'en inquiète et téléphone à la famille.

Au-delà de 4 demi-journées d'absences non justifiées, l'école doit faire une remontée d'absentéisme à l'Inspection Départementale.

La question est posée pour les enfants qui se rendent seuls à l'école le matin : certains parents sont inquiets de ne pas avoir de certitude que l'enfant est bien arrivé jusqu'à l'école sans incident.

Il est évident que les enseignants ne peuvent pas prendre sur le temps de classe pour appeler, chaque matin, les familles des absents, ils comprennent évidemment cette inquiétude. Ils accepteraient de faire un appel informatisé, via un logiciel « en ligne », qui pourrait envoyer un SMS aux parents, comme c'est le cas dans les collèges. Mme SEBAHOUN note cette remarque, et soumettra cette demande à la mairie.

10) Utilisation par l'école, des dons de la kermesse de fin d'année.

L'association de parents d'élèves des P'tits Loups de la Brèche souhaite faire un don de matériel (d'une valeur de 450 euros) à l'école afin de redistribuer les bénéfices obtenus au travers des divers événements organisés l'an passé. Les enseignants doivent réfléchir à ce dont ils auraient besoin et transmettre leurs vœux à l'Association.

PROJETS DES ASSOCIATIONS

PEEP

Grand prix des jeunes lecteurs et dessinateurs

LES P'TITS LOUPS.....

Kermesse fin d'année : date non définie pour le moment

Recyclages : des stylos et emballages de gâteaux. Des affiches sont distribuées pour être affichées dans les classes. Des boîtes sont données pour être disposées en salle polyvalente afin de récupérer facilement les objets à recycler.

Premiers secours : les enseignants seraient-ils intéressés si des intervenants formés aux premiers secours pouvaient se déplacer sur l'école. C'est en premier lieu avec M. POCHET, inspecteur de l'Education Nationale que l'Association doit se mettre en rapport.

Les deux Associations réitèrent leur proposition d'aide ponctuelle pour les sorties liées au Projet d'Ecole.